

L'UEMA, un dispositif co-piloté



ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-
Rhône-Alpes



L'ÉPISEAH

L'Éducation Nationale

L'Agence Régionale de Santé

Dans le cadre du 3^e plan autisme 2013-2017 et en conformité avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé et de l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux.

PROCÉDURE D'ADMISSION

- L'orientation est prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).
- Une rencontre avec la famille de l'enfant, l'enfant et l'équipe de l'UEMA est programmée.

L'ÉQUIPE

- 1 enseignante spécialisée
- 4 éducatrices
- 1 neuropsychologue
- 1 orthophoniste
- 1 psychomotricienne
- 1 médecin généraliste



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT
MATERNELLE



EPISEAH
UNITÉ
D'ENSEIGNEMENT
MATERNELLE

PLAN D'ACCÈS



Sortie n°2 de l'A 480

Tag Tram A

- Arrêt Fontaine Hôtel de ville – La Source
- Arrêt Fontaine– Louis Maisonnat

Pour les curieux

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/grenoble/la-scolarisation-des-enfants-autistes-1009671.html>



Édition validée le 17/02/2020

École Publique Maternelle Paul Langevin
2 rue Georges Sand 38600 FONTAINE

Tél. 04 76 98 96 15
secretariat.uem@episeah.fr



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT
MATERNELLE



EPISEAH

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT
(UEMA)
EN CLASSE MATERNELLE

Dispositif médico-social
de scolarisation

ENFANTS AVEC AUTISME
DE 3 À 6 ANS



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT
MATERNELLE

VERS LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES TSA EN MILIEU ORDINAIRE

OÙ

- Une classe de l'école Paul Langevin, à Fontaine.

POUR QUI ?

- Pour sept enfants d'âge maternelle, avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA).
- Pour des enfants ayant besoin d'un accompagnement spécifique pour l'inclusion scolaire.
- Pour des enfants n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, le langage et/ou qui présentent des comportements problématiques.

POUR QUOI ?

- Parce que l'école est un lieu privilégié pour l'inclusion sociale.
- Pour l'égalité des droits et des chances (cf. Loi 2005).
- Pour une prise en charge précoce et globale sur un même lieu.

COMMENT ?

INTERVENTIONS PLURIDISCIPLINAIRES

- Pédagogiques
- Éducatives
- Thérapeutiques

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS À TEMPS PLEIN À L'ÉCOLE

- Dans la classe UE
- En inclusion dans les autres classes de l'école
- Sur les temps périscolaires si besoin (cantine, activités)

ACCOMPAGNEMENT DANS LES DIFFÉRENTS LIEUX DE VIE DE L'ENFANT

SOUTIEN ET COLLABORATION AVEC LES FAMILLES (PARENTS, FRATRIES).

POUR APPRENDRE QUOI ?



Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions



Agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité physique



Agir, s'exprimer et comprendre à travers les activités artistiques



Construire les premiers outils pour structurer sa pensée



Explorer le monde

AVEC QUELS OUTILS ?

- Des aménagements, des projets et des stratégies d'apprentissage individualisés.
- Un environnement structuré, prévisible et compréhensible.
- Des programmes d'intervention à références éducatives, comportementales et développementales.